

M.5 Mettre en place et suivre le schéma liaisons douces

PAQA

dernière modification au 2025-03-31

Présentation générale de l'action

Secteurs concernés Transports routiers - Autres transports -

Descriptif de l'action 

Cholet Agglomération s'est dotée d'un Schéma des liaisons douces.

En prolongement du schéma 2 roues 2013-2023, l'élaboration, la mise en place et le suivi d'un schéma liaisons douces sont prévus pour la période 2025-2035. Il visera les cyclistes et piétons, dans le but de favoriser les reports modaux vers des mobilités plus douces, de faciliter l'utilisation des mobilités douces et d'améliorer le confort des utilisateurs. Le schéma liaisons douces formulera des préconisations sur les 10 prochaines années, sur les sites et sentiers prioritaires.

Cible(s)

Les citoyens

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Développer les modes de transports alternatifs

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SRADDET et avec la mise en œuvre du SCoT, du PLUi-H, de la Politique Globale de Déplacements et du PCAET de Cholet Agglomération.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi d'Orientation des mobilités (Loi LOM)

Cette action s'inscrit dans le cadre de différentes lois ayant trait à la transition écologique :

la loi énergie climat,

le plan TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte),

la loi Climat Résilience,

Evaluation initiale

Année de début 2025 Année d'échéance 2035 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Elevé Organisationnelle Elevé Financière Elevé

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Directeur Transports Publics Choletais

Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Transports Publics du Choletais,
Élu référent	Vice président en charge des mobilités
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

Moyens nécessaires

Investissements	6000000 €	Frais d'exploitation	150000 €/an	Moyens humains	0 etp
Subventions					
Moyens matériels					

Calendriers et commentaires

Calendrier	
Commentaire	

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Distance de liaisons douces créées (km)		
Pistes cyclables créées (km de pistes)	0	67